

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie d'Orsay

Correspondant : Cécile Bernard, 2 place du Général Leclerc Bp 47, 91401 Orsay cedex, tél. : 01 60 92 81 04, télécopieur : 01 60 92 80 99, courriel : cecile.bernard@mairie-orsay.fr, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Réhabilitation de chemins forestiers dans les bois communaux de la ville

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 45112700

Lieu d'exécution et de livraison : Commune d'orsay

Code NUTS : FR104

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Dans le cadre des travaux pluriannuels (2016-2020), le présent marché a pour objet les travaux de réhabilitation de chemins forestiers dans les bois communaux pour de la ville d'Orsay :

Chantier N°1 / prévision 2019 - Bois Persan

Chantier N° 2 / prévision 2020 - Bois de la Grille Noire

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 24 mois à compter de la notification du marché

Cautionnement et garanties exigés : Voir CCAP

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Cette opération est financée sur les fonds propres de la commune à partir de crédits inscrits au budget chaque année en section d'investissement. Des subventions du Conseil Départemental de l'Essonne vont être sollicitées. Les modalités de paiement sont le mandat administratif. Le délai global de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception des factures.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Commentaire sur les justifications : Les justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat sont renseignées au sein du Règlement de la Consultation

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 14 juin 2019 à 12 h 00

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2019-07

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17 mai 2019

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Cécile Bernard , Service de la commande publique, tél. : 01 60 92 81 04, télécopieur : 01 60 92 80 99, courriel : cecile.bernard@mairie-orsay.fr

Informations complémentaires :

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le dossier est téléchargeable à l'adresse suivante :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_XU4SZYI5P7

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud, 78011 Versailles, courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr, adresse internet : <http://www.ta-versailles.juradm.fr>

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interdépartemental de Versailles de règlement amiable, 29 rue Barbey-De-Jouy, 75700 Paris, tél. : 01 44 45 63 43, courriel : jean-louis.chavernac@iledefrance.pref.gouv.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : secrétariat général de la mairie d'Orsay, 2 place du Général Leclerc, 91401 Orsay cedex, tél. : 01 60 92 80 74, courriel : sylvie.amirzayan@mairie-orsay.fr